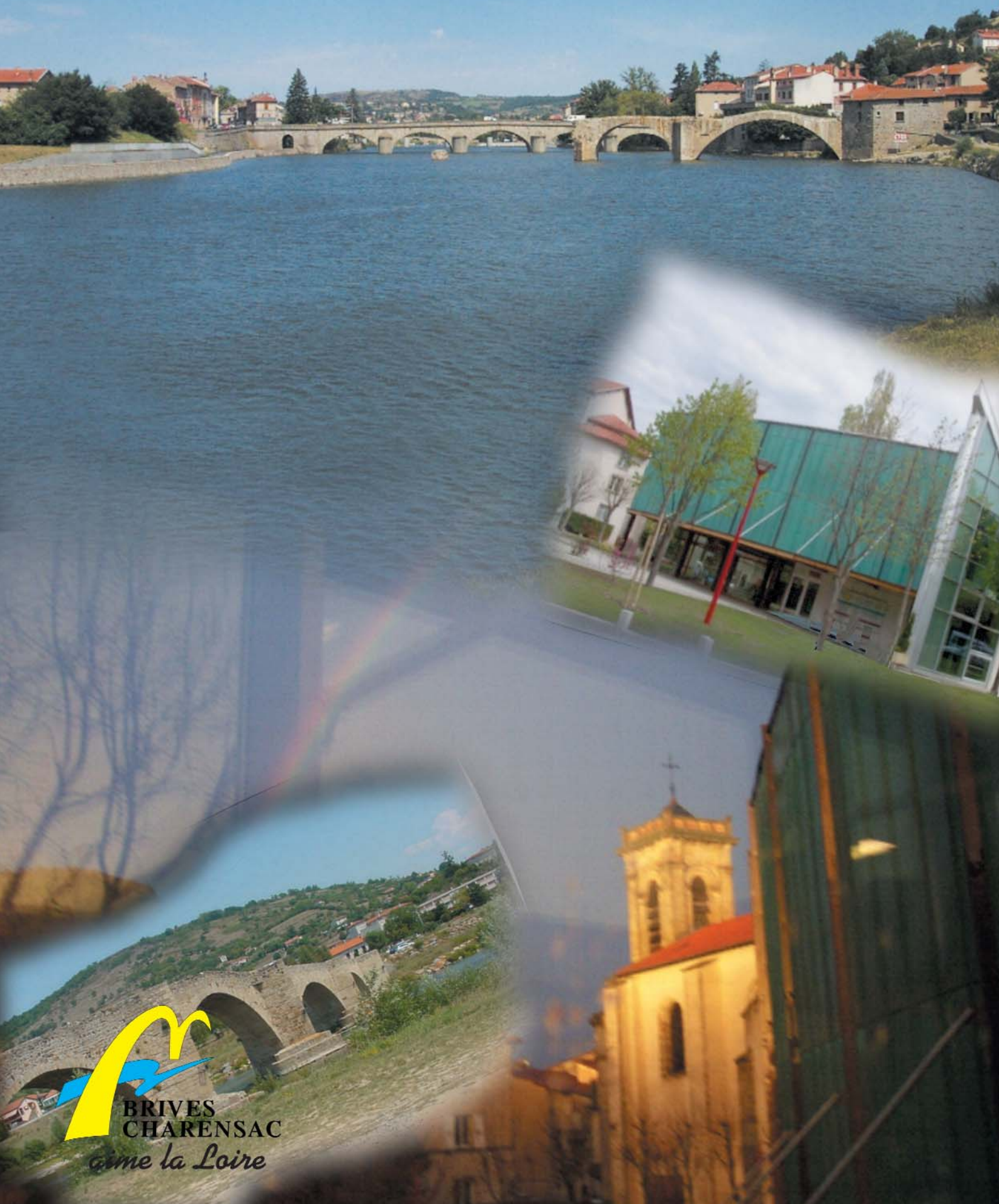


Brives Charensac

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2005



Edito.....	p. 3
Panorama	p. 4 à 5
Urbanisme	p. 6
Travaux	p. 7 à 9
Environnement	p. 9
Finances et Communauté d'agglomération	p. 10
Petite enfance	p. 11 à 13
Action Sociale	p. 14
Animations socioculturelles.....	p. 11
Sports et animations.....	p. 16
Fleurissement communication.....	p. 17
Comité de Jumelage	p. 18 à 19
Questions des habitants.....	p. 20 à 21
Divers	p. 22



Un geste civique trop rarement vu

BULLETIN MUNICIPAL DE VALS-PRÉS-LE-PUY

Rédaction - Photos - Diffusion
Mairie de VALS-PRÉS-LE-PUY

Conception - Compo - Régie
PUBLICIBLE 5 place Michelet - Le Puy-en-
Velay
Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 04 71 02 54 93
Email : publicible@reussir.tm.fr

Impression : **Imprimerie Jeanne d'Arc**
Le Puy-en-Velay

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle
interdite. L'éditeur décline toute responsabilité
pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les
soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Nous adressons nos plus vifs
remerciements aux annonceurs
présents sur ce bulletin.
Ils sont à même de vous donner
satisfaction dans les domaines
les plus divers.
Réservez-leur vos achats.



Le bulletin municipal, deux fois par an, me permet de présenter un large panorama de notre commune.

Les réunions de quartiers se sont tenues en Mairie les 2 et 3 mai derniers. Outre le Maire, chaque adjoint est intervenu, dans son domaine de compétence. Ces différentes interventions vous sont relatées dans ce numéro. Vous prendrez également connaissance des prévisions de travaux que nous souhaitons réaliser dans les 2 prochaines années.

chaines années.

Vous y découvrirez BRIVES-CHARENSAC toujours tournée vers le tourisme et attachée à la valorisation de son cadre.

Vous y lirez notre souci de rendre la vie plus facile, et, nos actions pour que la circulation automobile s'améliore. Sachez que ce point, toujours négatif, reste l'une de nos préoccupations essentielles.

Ce bulletin paraît alors que débute la saison touristique.

C'est pourquoi je me permets de lancer un appel au civisme des Brivoises et Brivois. Nous sommes tous concernés par le respect de nos espaces verts, de nos circulations piétonnières, des jeux d'enfants, de la plage des « 3 piquets » et des lieux de pique-nique.

Déposer les ordures dans les conteneurs prévus n'est pas un geste plus difficile que celui de porter la glacière et les bouteilles sur le lieu de détente !... Alors agissons dans le bon sens !

L'aide de chacun est indispensable pour laminer la négligence et l'insouciance de certains (en fin de comptes, tous le monde paie !).

A la demande du Conseil Municipal Jeune, nous installons à six emplacements de la commune des « WC pour chiens ». Les propriétaires de chiens sont donc instamment invités à inciter leur animal à « faire » dans les endroits réservés.

C'est faire preuve de beaucoup de mépris envers les autres citoyens que de leur laisser en héritage sur les trottoirs, les pelouses, les chemins sablés, l'étron de leur compagnon !

Là aussi ce n'est pas difficile de se munir d'un sac plastique et de ramasser ce qui est si désagréable de voir coller à sa chaussure !

C'est grâce à l'effort de tous que nous aurons une commune propre, donc accueillante.

Dans le sillage de la commune, vous êtes nombreux à vous s'impliquer dans la campagne de fleurissement.

Avez-vous eu connaissance du palmarès des villes fleuries en 2004 ?

⇒ Concours départemental :

1^{er} prix des villes de 4^{ème} catégorie (de 4001 à 10000 hab)

⇒ Concours régional :

2^{ème} prix régional des villes de 4^{ème} catégorie (de 4501 à 10000 hab)

Merci pour les efforts que vous faites, merci aux employés communaux pour la qualité de leur travail.

Tout est prêt pour que la saison touristique 2005 soit une réussite.

Croyez chers amis que nous nous attachons à trouver un équilibre pour BRIVES-CHARENSAC où chacun puisse y trouver l'accueil et la convivialité qu'il désire. Je vous souhaite à tous un bon été dans notre cité des Bords de Loire.

*Le Maire,
Conseiller Général,
Jean-Claude FERRET*

Panorama de Brives-Charensac <

Intervention de Monsieur Jean-Claude FERRET, Maire

Au fil des quartiers...

Par un tour d'horizon des différents secteurs de la commune, Monsieur le Maire présente au public : les travaux achevés, les prévisions ainsi que certains problèmes qui doivent être réglés.

Brives-Charensac tournée vers le tourisme.

Ayant la ferme volonté d'avoir une ville accueillante et touristique, BRIVES-CHARENSAC s'est orientée vers la Loire et le loisirs. Le cadre agréable, favorisé par les 20ha de plans d'eau créés par le Plan Loire favorise le tourisme de proximité. Nous constatons un réel engouement pour les promenades en bords de Loire et pour le sport en général.

⇨ Le camping d'Audinet

Toujours en légère progression, sa capacité a doublé grâce au plan Loire. Cependant, le mode de fréquentation a changé avec une augmentation au mois de juin au détriment du mois de Juillet et toujours une forte fréquentation en août.

Le camping doit fermer au 15 septembre en raison des risques de crues, ce qui nous rappelle que malgré les aménagements nous devons rester vigilants.

⇨ La fréquentation plage des trois piquets

Connaît la même tendance malgré une certaine contre publicité présentant à tort des eaux de mauvaise qualité. Cet aménagement est fréquenté certes par les campeurs mais aussi par des nombreux habitants de l'agglomération.

⇨ Au sujet des plans d'eau

Monsieur le Maire rappelle, avec insistance, la dangerosité des seuils mobiles. A leur proximité, la baignade est d'ailleurs interdite. Monsieur le Maire rappelle qu'une jeune fille a perdu la vie en se baignant à cet endroit.

⇨ Au sujet de l'hébergement

Notre commune n'a toujours pas d'établissement installé sur son territoire.

Ce manque devrait bientôt être comblé par la création, à Genebret, d'un hôtel 2 étoiles comportant 50 chambres. Un projet similaire devrait voir le jour près de la Chartreuse.



Un public toujours attentif aux interventions.

loisirs, l'est aussi pour la pêche, ce qui démontre, que les eaux de la Loire ne sont pas de mauvaise qualité.

La commune a fait de gros efforts en matière d'assainissement. En effet, entre 95 et 98% du territoire communal sont reliés à un réseau séparatif.

Un problème perdure toutefois aux environs d'Orzilhac où le lagunage existant ne joue pas son rôle en cas de fortes pluies ou de crues.



L'aspect des quartiers totalement changé.



Brives-Charensac et son environnement

Brives-Charensac recherchée pour la pratique du sport et des

> Panorama de Brives-Charensac

L'ancienne usine électrique qui, jadis, permettait l'alimentation du tramway, a été détruite et l'ancien barrage effacé.

En cas de crues, les embâcles ne sont plus retenus et viennent s'échouer sur les seuils mobiles. Aux abords de cet ancien édifice, 1ha de terrain déstabilisés ont été ravinsés.

L'opération de subventionnement du ravalement des façades est un réel succès. Une grande partie des façades des zones concernées est aujourd'hui refaite. L'aspect de la commune s'en trouve totalement changé. Trois maisons communales de cette zone ont été vendues dans le cadre d'une adjudication. Elles seront prochainement restaurées.

La zone commerciale

La première de la Communauté d'Agglomération ainsi que du Département, Ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes de mise en valeur. Aux abords de la Chartreuse, l'avenue Charles Dupuy est dans un état lamentable. Ce problème sera résolu fin 2005, début 2006 avec la création d'un axe à 3 voies accompagné d'aménagements paysagers, de trottoirs, ce qui permettra d'obtenir une entrée d'agglomération et de zone commerciale digne de ce nom. Ce projet sera mené à bien par le nombreux partenaires : Etat, Département, Agglomération, Syndicat d'assainissement et de l'eau, Commune.

La piscine d'agglomération

Sera construite sur un espace situé sur Brives-Charensac et Saint Germain Laprade dans les 3 années à venir. Elle comportera un bassin d'hiver et un bassin d'été. Cette réalisation importante qui fera de notre commune l'entrée sportive de l'agglomération ne pouvait se faire sans une requalification de l'avenue des sports.

Le projet est aujourd'hui à l'étude. Sécurisée par un aménagement dans le style de celui de l'avenue Charles Dupuy, la création d'un rond point à la sortie du stade et du boulodrome afin de casser la vitesse, rendue plus attrayante par des aménagements paysagers, l'avenue des sports aura le caractère d'une entrée d'agglomération.

Les chemins de randonnée

Le chemin de St Régis, la transcévenole, l'ancienne voie ferrée le Puy-Langogne passent par notre commune. Au départ d'Espaly, les aménagements des rives de la Borne, rendus possibles par le prochain départ des abattoirs, en ralliant les bords de Loire, permettraient de desservir par une piste cyclable toutes les communes de l'ancien district.

La Mairie

Le projet de rénovation et de restructuration de la Mairie est à l'étude. La salle du conseil et des mariages sera aménagée au rez-de-chaussée (coté rue de Charensac). L'actuelle salle du conseil sera transformée en bureaux, salles pour les conseillers... Les services techniques installés à l'étage supérieur. La façade sera refaite.

Les moulinares de la Dunière

Vendus, pour 1/3, au Service de Soins et d'Éducation Spécialisés à Domicile (S.S.E.S.D.), structure accueillant des enfants handicapés. Après travaux, le service s'est installé dans ses nouveaux locaux.

Le reste des bâtiments est également destiné à la vente. Nous souhaitons qu'il s'y développe un espace destiné à la détente et à la restauration.

La Circulation à Brives-Charensac



Le pont de Brives... un véritable problème.

Elle constitue toujours un véritable problème dans notre cité. Pour information on compte 20000 véhicules/jour à l'entrée du Pont de Galard, 19000 côté de tireboeuf.

Une solution semble se dessiner. Le Conseil Général propose une déviation du flux par Saint Germain Laprade de Noustoulet à la zone de Bombe.

Un second projet destiné à fluidifier le trafic provenant de la haute Ardèche est également prévu. Il empruntera le pont de Mouline via Lantriac jusqu'aux Pandraux, ceci pour un montant avoisinant les 14 millions d'Euros.

Urbanisme <

Intervention de Monsieur Jacques PEATIER, Adjoint à l'Urbanisme

Place de l'Ormeau

Les travaux sont en cours. Une réunion d'information, destinée aux riverains a été mise en place le jeudi 18 novembre 2004 (voir notre édition de Décembre 2004).

Pour les projets conséquents, nous informerons ainsi la population concernée.

Rénovations de façades

La Commune a défini un périmètre d'intervention. Pour les quartiers concernés la Commune accompagne ces travaux de rénovation des façades par le versement d'une subvention :

- 15.25€ / m² jusqu'à fin mai 2004,
- 12.20€ / m² de juin 2004 à juin 2006
- 7.62€ après juin 2006 la somme

Cette subvention communale est plafonnée à 50% du montant des travaux.

Cette campagne connaît un vif succès. Elle contribue notablement à la rénovation du centre ville.

Le réaménagement est en cours d'études. Le thème des Moulins, rappelant le passé de notre Commune, pourrait être retenu. Cette réalisation donnera un meilleur cachet à cet équipement.

La commune possédait des bâtiments dans le centre ville, achetés dans le but de réaliser des opérations groupées de logement. Ce projet n'a pu être réalisé, par manque de maîtrise foncière. Trois maisons communales ont été vendues dans le cadre d'une adjudication :

La procédure d'ouverture des offres, conduite par Maître Daniel PELLEGRIN, Huissier de Justice, s'est faite publiquement en Mairie le Samedi 02 Avril 2005.

Adresse maison	Mise à Prix	Vendue par adjudication
70 rue de Charensac	21150 €	26110 €
100 rue de Charensac	25000 €	30060 €
12 avenue des Sports	29400 €	35060 €

Avenue des sports

La restructuration de cette avenue est un projet d'envergure. Les travaux seront échelonnés par tranches. L'année 2005 est consacrée aux études et à l'élaboration du plan financement.

Dans un second temps sera entreprise la création d'un rond point à l'entrée du stade et du boulo-drome.

Appel au civisme

BRIVES-CHARENSAC tente de toujours d'aller de l'avant avec la ferme volonté d'avoir une ville accueillante et touristique. Notre cité s'est naturellement orientée vers la Loire et le loisirs dans un cadre agréable favorisé par les 20ha de plans d'eau créés par le Plan Loire.

Dans cette optique, la municipalité de Brives Charensac s'efforce, au quotidien, d'entretenir et de développer le patrimoine de notre cité en mettant en place de nombreuses actions :

- L'effacement progressif des friches industrielles
- Une campagne d'accompagnement au ravalement des façades
- Un fleurissement de plus en plus important récompensé par de nombreux prix
- La création d'une équipe d'entretien des espaces verts
- L'acquisition d'une balayeuse de trottoirs

Toutefois, les trottoirs de notre commune sont souvent encombrés par les containers individuels pour ordures ménagères et de tri sélectif donnant ainsi une image « négligée » de notre cité.

Nous lançons un appel aux habitants de BRIVES-CHARENSAC afin que ceux-ci veuillent bien, dans la mesure du possible, rentrer leurs bacs individuels et ne les sortir que la veille des jours de collecte.

Pour information, les jours de collecte sont les suivants :
Bacs à ordures ménagères : lundi et jeudi
Bacs du tri sélectif : mercredi
Nous vous remercions pour votre coopération.

> Travaux

Intervention de Monsieur Alain GRAND, Adjoint aux travaux

Bilan sur les travaux effectués en 2004 :

Le programme prévisionnel a été réalisé en grande partie.

- Rue du repos de la fontaine
- Bories basses : création d'un réseau séparatif assainissement.
- création d'un réseau éclairage public
- Rue de Pigeys enfouissement des réseaux secs.
- Vieux Brives démolition de la maison Gory et création d'un parking
- Avenue des sports. Etude sur les travaux à engager.
- Stade Louis Exbrayat Travaux de réfection financés en partie par le Fonds d'Aide à l'Investissement et par le Contrat Global de Développement Durable. (CG2D)
- Renouvellement des jeux pour enfants
- Avenue de la Gare
- Signalisation des bâtiments communaux
- Travaux au cimetière
- Abords de la Médiathèque



Aménagement place de l'ormeau.

- Bâtiments : Rénovation de l'église.

Changement de la chaudière de l'école de la République
Les services techniques municipaux ont fourni un effort particulier pour le service hivernal :

SERVICE HIVERNAL	2004-2005			2003-2004		
	heures	prix moy/h	coût	heures	prix moy/h	coût
Déneigement	263	45,50 €	11 967,60 €	134	38,10 €	5 105,92 €
Utilisation véhicules	147	39,78 €	5 847,00 €	82	48,46 €	3 973,50 €
Total	410		17 814,60 €	216		9 079,42 €
	semaine	prix /sem	coût	semaine	prix /sem	coût
Astreinte 2 agents	16	145,80 €	4 665,60 €	14	141,50 €	3 962,00 €
				2	182,50 €	730,00 €
						4 692,00 €
Sel de déneigement			10 180,00 €			6 549,21 €
		Total général	32 660,20 €			20 320,63 €

Information

La Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) va engager les travaux de peinture de la structure de la passerelle piétonne du Pont Galard. Les travaux sont programmés pour le mois de septembre.

Investissements pour 2005 :

Les opérations suivantes sont inscrites au budget 2005

MATERIEL
TRACTO PELLE
MACHINE A PEINTURE + REMORQUE (13000+1200)
SALEUSE
GARAGE TONDEUSE
TABLES POUR ASSOCIATIONS
PETIT MATERIEL VOIRIE
RENOUVELEMENT EXTINCTEURS
POLE PETITE ENFANCE mobilier PS1+ Garage
TOTAL MATERIEL

40 000 €
14 200 €
12 000 €
5 500 €
3 600 €
4 000 €
6 000 €
5 000 €
90 300 €

262 383 F
93 146 F
78 715 F
36 078 F
23 614 F
26 238 F
39 357 F
32 798 F
592 329 F

.../...

Travaux <

Intervention de Monsieur Alain GRAND, Adjoint aux travaux

Investissements pour 2005 (suite) :

.../...

ECLAIRAGE PUBLIC
EP BORDS DE LOIRE (20 luminaires bornes bois)
EP les Chaussades (remplacement 7 lampes)
EP impasse des Pénides
EP COTE DE TIREBOEUF (coffret EP)
PONT VIEUX (mise en valeur)
EP PLACE 58 AV Charles Dupuy
EP PLACE DE L'ORMEAU
TOTAL EP

6 000 €
2 000 €
10 000 €
3 000 €
15 000 €
12 000 €
8 000 €
56 000 €

39 357 F
13 119 F
65 596 F
19 679 F
98 394 F
78 715 F
52 477 F
367 336 F

VOIRIE
VOIRIE RUE DU RUISSEAU
EAU PLUVIALE RUE DU RUISSEAU
tri couche
Avenue Ch, DUPUY (Chartreuse Corsac projet global)
GIRATOIRE entrée zone loisir d'Audinet
GIRATOIRE DE CORSAC
LES PERVENCHES (trottoir)
RUE DE PIGEYRE (voirie)
ROUTE DU MONTEIL (trottoirs) + intersection rue des Bories
VOIRIE GENERALE
impasse des Pénides réseau FT (340ml)
impasse des Pénides réseau eau pluviale
LES CHAUSSADE (enduit aux élastomères)
accès baignade (tri-couche) 4000€
av dupuy devant la mairie (enrobé colclair)
Imprévus
TOTAL VOIRIE

10 886 €
1 025 000 €
7 000 €
100 000 €
15 000 €
23 000 €
90 000 €
2 000 €
10 000 €
23 000 €
6 000 €
4 000 €
20 000 €
15 000 €
1 350 886 €

71 407 F
6 723 559 F
45 917 F
655 957 F
98 394 F
150 870 F
590 361 F
13 119 F
65 596 F
150 870 F
39 357 F
26 238 F
131 191 F
98 394 F
8 861 231 F



Structure de jeu square J.MOULIN



Parking au Vieux Brives

> Travaux

Intervention de Monsieur Alain GRAND, Adjoint aux travaux

BÂTIMENTS		
MAIRIE (40 %)	372 650 €	2 444 421 F
Ecole Mouteyre (remplacement chaudiere)	15 000 €	98 394 F
Ecole Mouteyre (remplacement vitrage cantine)	1 500 €	9 839 F
Ecole Mouteyre (peinture cl PS1)	4 000 €	26 238 F
Ecole République (remplac. revêtement sol 6 cl)	3 400 €	22 303 F
Ecole République (Peinture couloir)	8 000 €	52 477 F
PRIMAIRE CORSAC (remise en état préau)	1 500 €	9 839 F
démolition immeuble 6 impasse du foyer	4 000 €	26 238 F
im. 30 rt de COUBON (modification banch eau)	1 104 €	7 242 F
RAVALEMENT FACADE 8 bis rte de Lyon (local foot)	3 000 €	19 679 F
SERVICE TECHNIQUE (motorisation 1 porte atelier)	3 000 €	19 679 F
TOTAL BATIMENT	417 154 €	2 736 348 F
TOTAL GENERAL	1 914 340 €	12 557 245 F

Environnement

Depuis le mois de mai.

La Communauté d'Agglomération du Puy en Velay a lancé une campagne d'information et de sensibilisation sur le compostage individuel :

Le compostage une pratique eco-logique.

Ce tri à domicile présente deux avantages :

- ⇒ un avantage économique en réduisant le volume des ordures ménagères ;
- ⇒ un avantage écologique, car il permet de fabriquer son propre engrais de jardin.

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille (relief de repas...) et du jardin (fleurs fanées, gazon...), et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage.

Un compostage doit débuter de préférence au printemps ou en été, en prenant soin d'utiliser des déchets frais et en évitant les substances nocives (plante traitée avec des engrais chimiques, produits d'entretien...). Il convient de mettre les déchets en petite quantité, que ces derniers ne soient pas trop humides, d'aérer, de retourner régulièrement et d'arroser par temps chaud, si le compost est sec.

Cette technique de compostage individuel s'inscrit dans une

logique de traitement adéquat

des déchets ménagers pour la préservation de l'environnement menée par la Communauté d'agglomération.

Si vous n'avez pas pu commander votre composteur au mois de mai, la campagne se poursuit et il vous est encore possible d'acquérir un composteur. Deux types vous sont proposés, un de 320 litres qui convient pour les jardins d'une superficie inférieure à 750m² et le deuxième d'un volume de 620 litres pour les jardins d'une superficie supérieure à 750m². La Communauté d'agglomération du Puy en Velay prend à sa charge 50% du prix



Finances <

Intervention de Monsieur Jean-Louis EXBRAYAT, Adjoint aux finances

Depuis plus de deux mandats soit 15 années, la Municipalité mène une politique de stabilité fiscale, ce qui demeure une exception sur la Communauté d'Agglomération. Toutefois, taux d'imposition communal (50%) restant stable, les impositions basées sur le foncier (base fiscale découlant d'une estimation des propriétés) augmentent. Les taux d'imposition départementale (40%) et régionale fluctuent. L'assiette de base subit une revalorisation d'environ 2% chaque année. Toujours en matière de fiscalité, la taxe professionnelle qui faisait la richesse de Brives Charensac de part son fort tissu économique, est aujourd'hui perçue par la Communauté d'Agglomération dans le cadre de sa compétence économique. Afin de maintenir l'équilibre financier, la Commune perçoit une dotation de compensation équivalente à la taxe professionnelle perçue au moment de la création de la Communauté d'Agglomération. Par ailleurs, la commune perçoit la **dotation globale de fonctionnement** qui tente de combler les inégalités entre commune riches et plus modestes.

De par leur volonté de stabilité fiscale, les élus Brivois doivent repenser les problèmes, Les projets ne doivent pas augmenter l'endettement. La gestion des dépenses doit être rigoureuse Le

Ressources Fiscales locales		en hausse de 3,3%	
	2005	2004	Ecart en %
Taxe d'Habitation	536 461 €	519 864 €	3,2%
Taxes Foncière bâti	1 048 312 €	1 014 533 €	3,3%
Taxes Foncière non bâti	17 494 €	17 008 €	2,9%
Total	1 602 267 €	1 551 405 €	3,3%

Allocation de la communauté d'agglomération			
Allocation compensatrice	813 634 €	813 634 €	
entretien de la zone	35 778 €	35 778 €	
dotation de solidarité	28 413 €	28 385 €	0,1%
Total	877 825 €	877 797 €	0,0%

Allocation compensatrice de l'Etat		en baisse de 5,2%	
Taxe d'Habitation	70 543 €	451 561 F	68 840 € 2%
Taxes Foncière bâti	20 286 €	139 168 F	21 216 € -4%
Taxe Professionnelle	84 772 €	623 809 F	95 099 € -11%
Total	175 601 €	1 214 537 F	185 155 € -5,2%

Total général	2 655 693 €	17 149 209 F	2 614 357 € 1%
----------------------	--------------------	---------------------	-----------------------

désendettement atteint aujourd'hui un taux inférieur à la moyenne des villes similaires à BRIVES-CHARENSAC. Cette politique sera maintenue jusqu'à la fin du mandat afin de laisser à la nouvelle Municipalité les conditions d'un équilibre budgétaire allant au delà du court terme.

En conclusion, les moyens financiers de la commune permettent d'accompagner les projets, et de mener une politique satisfaisante en matière de services et d'équipements.

Communauté d'Agglomération <

Intervention de M. Jean-Louis EXBRAYAT, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération

En tant que vice président de la Communauté d'Agglomération, Monsieur EXBRAYAT apporte quelques renseignements :

La Communauté d'Agglomération, structure regroupant 28 communes, constitue un aménagement important de notre cadre de vie. Par une complémentarité entre les communes membres, elle permet l'élaboration de projets plus conséquents et à plus grande échelle, créant ainsi une solidarité Communautaire.

Mr EXBRAYAT rappelle l'action prépondérante de Jean-Claude FERRET, dans l'élaboration du projet de centre aquatique à Brives-Charensac. Nous devons à son opiniâtreté la décision de réaliser, sur notre commune, ce projet d'envergure. Avec le Contrat d'Agglomération, la Communauté d'Agglomération a engagé

une action forte comprenant la rénovation du théâtre ou bien encore celle de l'école de musique.

➤ Le théâtre qui sera disponible dès la fin 2005 permettra de proposer un outil culturel remarquable. Cet équipement qui a

coûté 12 millions d'Euros (12M€) est financé à 80% par des subventions.

➤ L'école de musique est un projet plus difficile car moins subventionné. Elle est réalisée dans l'ancien Collège Technique DUGUESCLIN. Cet équipement reçoit environ 800 élèves issus à 90% de la Communauté d'Agglomération. Ces dernières années, les effectifs sont en augmentation de 25 à 30%. Cette école qui avait auparavant une politique élitiste doit son succès à la démocratisation en proposant en marge

de la formation « classique » un cursus non diplômant sans contrainte qui rencontre un vif succès. Ce projet devrait aboutir dans les deux prochaines années. Mr EXBRAYAT précise son rôle de vice Président de la Communauté d'Agglomération dans le cadre de l'action économique. A cet effet, il rend compte du travail effectué et des dossiers en cours.

➤ La rénovation du centre d'apprenti de Bains qui prépare aux métiers de l'artisanat.

➤ Le transfert des abattoirs sur la zone de Bleu-Polignac dans les prochains mois.

➤ La Zone de Bombes à St Germain Laprade où la création d'un pôle automobile est imminent. Ce dernier devrait regrouper 6 concessions automobiles, 1 concession moto et une station de lavage

> Petite enfance

Intervention de Madame Monique RODIER, adjointe aux écoles

Écoles

↳ Les effectifs

Stables dans l'enseignement public ou privé: 597 en 2003/2004 et 596 en 2004/2005. Ces effectifs connaissent une part toujours importante de non Brivois (38 à 40%).

Monsieur l'Inspecteur d'Académie avait annoncé la probable fermeture d'une classe au pôle petite enfance. Après que nous l'ayons rencontré, cette éventualité a été suspendue. Nous devons cependant rester vigilants.

↳ La classe passerelle

Il faut en signaler le succès. Cette classe accueille les enfants de plus de 2 ans. Elle leur permet d'aborder en douceur le passage de la structure de garde à l'école.

↳ Rythmes scolaires

Depuis la rentrée 2004, le rythme de la semaine scolaire est de 4journs1/2 de classe. La classe du samedi matin est supprimée, remplacée par la classe d'un mercredi matin sur deux. Ce dispositif sera maintenu.

↳ Le Contrat Educatif Local

Toutes les écoles sont concernées. De ce fait, les enfants peuvent bénéficier de séances d'initiation à diverses activités dans les temps périscolaires (midi et après la classe). Toutefois cette mesure est « réorientée » sur la tranche d'âge 11-17 ans et se pose la question du maintien de ces activités sur les fonds propres de la commune.

↳ Nutrition santé

Une action nutrition santé en cohérence avec le programme d'éducation nutritionnelle est menée en collaboration avec une diététicienne de l'Hôpital Emile Roux. De ce fait les parents et les personnels sont sensibilisés. De plus, cette année, cette action est élargie en partenariat avec la Confédération Syndicale des Familles, à l'ensemble des Brivois et a permis la mise en place d'une exposition à la Maison Pour Tous, ainsi que de plusieurs conférences.

La crèche

↳ L'effectif

L'effectif de 40 places est stable et complet.

Il permet d'accueillir entre 80 et 100 enfants. Les modes de travail des parents, surtout des mamans, ont changé avec l'émergence des temps partiels et de la Réduction du Temps de Travail.

↳ Centre de loisirs maternel

Nous avons constaté une baisse importante de la fréquentation, du fait de la classe les mercredis. La question de la continuité de ce service se pose.

↳ Mesures de financement

Les nouvelles mesures de financement de la prestation à la journée (PSU) ont amené de nouvelles données de financement des crèches. Ces mesures favorisent un morcellement des temps de garde de l'enfant et compliquent le travail des professionnels. Toutefois, nous avons pu éviter des conséquences néfastes sur les finances communales.

↳ Les assistantes maternelles

Les assistantes maternelles qui travaillent à domicile font partie du relais. Elles sont au nombre de 11 avec des personnes en cours d'agrément. Elles accueillent 20 enfants. Ce relais est mené en collaboration avec le SIVOM de fleuve en vallée et dernièrement avec la commune d'Arsac en Velay.

Nutrition - Santé

Le programme « nutrition-santé » financé par le Comité Régional Exécutif des Actions Sociales permet un ensemble d'actions qui vise à améliorer la restauration scolaire dans les écoles publiques de Brives-Charensac.

C'est ainsi qu'ont pu être réalisés :

↳ l'établissement des plans alimentaires avec les services diététiques de l'Hôpital Emile Roux

↳ La mise en place de la commission de restauration scolaire (qui rassemble élus, parents, enseignants, personnel municipal) qui assure le service et le fournisseur des repas : collège de Corsac.

↳ La formation du personnel de service

↳ La visite régulière des restaurants d'enfants par la diététicienne.

↳ La création d'une fiche d'évaluation « qualifourchette », lien entre le fournisseur (collège), la mairie et les utilisateurs du service.

↳ Une sensibilisation des enfants, surtout au Pôle Petite Enfance, aux différents groupes alimentaires.

↳ Une information des parents

↳ L'aménagement des restaurants d'enfants.

Pour sensibiliser un public plus large aux notions d'équilibre alimentaire, la Confédération Syndicale des Familles s'est impliquée, en liaison avec la Mairie, pour organiser une campagne d'information.

.../...

Petite enfance <

Intervention de Madame Monique RODIER, adjointe aux écoles

.../... C'est ainsi que du 04 Avril 2005 au 23 Avril 2005 une exposition s'est tenue à la Maison Pour Tous. Elle a connu un large succès, à en juger par le nombre important de visiteurs.

Cette exposition fut accompagnée de conférences, assurées par la diététicienne du centre hospitalier Emile Roux sur :

- comment respecter l'équilibre alimentaire dans une famille sans trop dépenser.
- l'alimentation spécifique des plus de 60 ans.

Elles ont suscité l'intérêt du public qui a posé de nombreuses questions.

Pour compléter, 4 ateliers-cuisine ont eu lieu à la Maison Pour Tous le 26 Février, 05 Mars, 19 Mars, 02 Avril sur le thème « Bien se nourrir sans trop dépenser ».

Ces actions ont été possibles grâce à la collaboration du Centre Communal d'Actions Sociales, du service diététique d'Emile Roux, de la Maison Pour Tous, du Comité Départemental d'Education pour la Santé, de la Confédération Syndicale des Familles, du Centre d'Information des Droits de la Femme de la Haute-Loire.

Apprivoiser l'école

LA CLASSE PASSERELLE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU PÔLE PETIT ENFANCE

L'école maternelle du pôle petite enfance dispose d'une classe passerelle qui accueille les enfants dès deux ans dans des conditions optimales, répondant aux besoins spécifiques et fondamentaux de cette tranche d'âge. L'effectif de cette classe est réduit et trois adultes encadrent les enfants: une enseignante, une éducatrice de jeunes enfants et une agent territoriale spécialisée des écoles maternelles (A.T.S.E.M.).

Ce dispositif permet en particulier d'accompagner la séparation mère/enfant et d'instaurer le dialogue entre la famille et l'école, tout en valorisant le rôle des parents. En effet les parents peuvent rester dans la classe lors de la première rentrée de leur enfant afin de le rassurer et de se rassurer, ils sont toujours les bienvenus à d'autres moments de l'année auprès des trois référents de la classe.

Le but de cette classe est de permettre au jeune enfant d'accéder au statut de petit élève très progressivement, en respectant son rythme d'adaptation. Comme son nom l'indique cette classe est une passerelle vers la classe de petite section-



Nous sommes des musiciens

première année que les jeunes élèves intégreront petit à petit tout au long de l'année en fonction de leurs besoins.

Cette classe passerelle est une classe à part entière qui fonctionne grâce à un partenariat établi entre l'éducation nationale, la municipalité et la caisse d'allocations familiales. Elle participe pleinement aux activités de l'école et s'inscrit dans le projet d'école comme un élément essentiel en aidant à créer, dès la première année de scolarité, un état d'esprit d'ouverture et d'accueil afin de construire avec les familles une relation de coéducation durable.

**Pour tous renseignements complémentaires et inscription
vous pouvez contacter la directrice de l'école
au 04-71-02-06-33.**



Regarde...

Le Relais assistantes maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles de Brives-Charensac qui compte 10 assistantes maternelles et accueille 17 enfants fonctionne en intercommunalité avec le SIVOM « de Fleuve en Vallées » (Blavozy, Saint Germain, Chaspinhac) depuis 3 ans. Il va désormais intégrer la commune d'Arsac en Velay.

> Petite enfance

Intervention de Madame Monique RODIER, adjointe aux écoles

Une réunion avec les assistantes maternelles, l'élue chargée de la Petite Enfance, Mme RODIER, la coordonnatrice Petite Enfance Mme DUPUY, et l'animatrice Mme ROUSSET a eu lieu le 20 avril dernier pour faire le point et réfléchir à l'avenir du Relais.

Monique RODIER rappelle que Brives-Charensac est une commune de 4500 habitants avec 50 naissances par an et 3000 emplois. C'est une commune de passage avec une réputation d'accueil, une place de choix est faite à l'enfant dans l'objectif de construire, dans de bonnes conditions, les générations futures. Il faut que les services soient cohérents pour donner aux parents le choix du mode de garde.



Que c'est bon

Madeleine DUPUY reprend l'historique de ce Relais créé en 1994, qui progressivement a vu diminuer le nombre d'assistantes maternelles mais conserve la même identité. C'est un service de « La Petite Maison Bleue » à part entière, il convient de poursuivre et renforcer la cohérence pour tout accueil de jeune enfant sur la commune.

Les parents faisant appel au Relais sont les bienvenus :

- Dans l'Association des parents de « La Petite Maison Bleue » et peuvent être représentés au C.C.A.S.
- Dans toutes les conférences et soirées rencontres organisées sur des thèmes de la vie quotidienne des jeunes enfants.
- Aux fêtes de Noël et d'été pour permettre la rencontre de toutes les familles.

Les enfants accueillis chez les assistantes maternelles peuvent bénéficier de temps d'accueil collectifs soit :

- Dans la salle du Patio à la Maison Pour Tous
- Au Pôle Petite Enfance pour des activités communes

autour d'un goûter ou des comptines

➤ Pour l'activité Baby Gym (Marie JULIEN qui intervient déjà à « La Petite Maison Bleue » est à la disposition des enfants accompagnés par les assistantes maternelles une fois par mois)

Françoise ROUSSET propose de :

➤ Poursuivre et renforcer la cohérence entre les services de « La Petite Maison Bleue » dont fait partie le Relais pour un accueil de qualité de l'enfant, une prise en charge globale en tenant compte des contraintes professionnelles des parents et des particularités du métier d'assistante maternelle.

➤ Développer le réseau des assistantes maternelles, les soutenir dans leur professionnalisation en organisant des réunions de réflexion, de formation, en valorisant le regroupement assistantes maternelles/enfants auprès des familles.



Ouf quelle galère !!

La profession d'assistantes maternelles relève désormais d'une convention collective. Le statut va également être modifié prochainement, le Relais permet aux assistantes maternelles et les parents d'être informés de la législation en vigueur.



C'est une bien belle histoire

Petite enfance <

Intervention de Madame Jeannine HERITIER, adjointe à l'action sociale

Permanence

Une permanence destinée aux personnes en difficulté est tenue tous les lundis de 17h30 à 18h30. Un constat : L'augmentation du nombre de personnes en difficultés qui sont également plus jeunes:

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. de la Commune :

- Offre aux personnes âgées de plus de 70 ans
 - ☐ En septembre, un repas.
 - ☐ Le colis de Noël
- Organise chaque année la fête de Noël des anciens
- Offre un cadeau à l'occasion de chaque naissance au foyer de jeunes brivois.

La Commune assure un soutien aux restos du Cœur. Durant la période hivernale, une antenne est ouverte à Brives-



Charensac. Une subvention de 750€ leur a été attribuée.

La commune a participé activement au plan canicule en sensibilisant les personnels en liaison avec les personnes âgées (vert bocage et portage des repas) et en distribuant des dépliants.

2 stores ont été installés au foyer restaurant

De la population au notions d'équilibre alimentaire avec la mise en place, à la Maison Pour Tous de 4 séances pratiques ateliers cuisine intitulé : **"bien se nourrir, sans trop dépenser"**

La baisse de fréquentation constatée ne s'est pas confirmée. On enregistre une augmentation des effectifs.

La restructuration est en cours de réalisation. Nous en donnons prochainement les détails.

L' Association Mandataire et d'Emplois Familiaux (AMEF) a pour but « le placement de travailleurs auprès de personnes physiques, ainsi que pour le compte de ces dernières l'accomplissement des formalités administratives et de déclarations sociales et fiscales liées à l'emploi de ces travailleurs » (article L.129-1 du code du travail).

L'AMEF a son siège à la Maison Pour Tous.

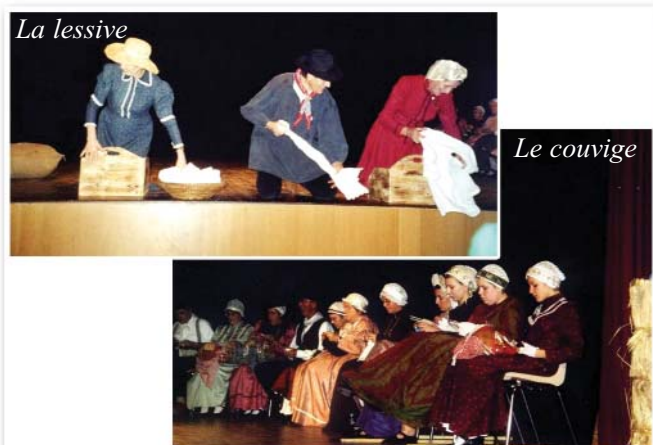
L'AMEF s'adresse aux personnes âgées ou handicapées mais également aux familles.

L'AMEF sélectionne et propose du personnel formé et qualifié qui accomplira à votre domicile différentes tâches : ménage, repassage, gardes d'enfants, gardes malades de jour et de nuit... L'AMEF est agréée par la Préfet de Région, c'est le gage d'un service de qualité et cela permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % des sommes versées.



Remise de chèque aux restos du cœur

Spectacle de Noël



> Animations socioculturelles

Intervention de Madame Elisabeth ARCHER, adjointe aux Animations socioculturelles

Les subventions

Concernent environ 50 associations réparties dans différents champs d'activités :

- ↳ anciens combattants
- ↳ sports
- ↳ action sociale
- ↳ action culturelle...

Pour l'année 2005, ce sont 46 313€ qui ont ainsi été alloués. La Maison Pour Tous centre social, ainsi que la cyber-base font l'objet d'une attribution spécifique.

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le C.M.J en séance

Est plus un conseil municipal des enfants puisque la tranche d'âge a été resserrée aux CM1, CM2 et 6ème. Le mandat est de deux ans. Elu depuis 1 an 1/2, il sera prochainement renouvelé. Cette structure qui regroupe 20 enfants constitue un bel espace d'apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie. Elle est composée de deux commissions :

- ↳ sports-jeux
- ↳ environnement

Les projets ont permis :

- ↳ La réalisation d'un champ de bosses à proximité du pont de la Chartreuse destiné aux plus jeunes. Cet espace sera inauguré dans le cadre de la fête votive
- ↳ Une action en direction de l'environnement avec une enquête sur l'installation de WC canins

- ↳ Une action autour du handball
- ↳ Une journée conviviale

La médiathèque municipale

Est, avec la Maison Pour Tous centre social le reflet culturel de la Commune.

La médiathèque



Une commission extra-municipale qui regroupe des élus, des membres de l'association « les amis de la médiathèque », et des professionnels de la médiathèque. en assure la gestion en collaboration étroite entre le Mairie et l'association: (politique d'achats, animations...).

Depuis son ouverture le professionnalisme de l'équipe a permis de développer cet équipement qui regroupe aujourd'hui plus de documents et de nouvelles possibilités avec par exemple un espace musique en plein essor. De ce fait le nombre d'inscrits est passé à 2000 lecteurs avec l'adhésion de 148 nouvelles familles.

De même, il faut remercier et souligner l'action de l'association des amis de la bibliothèque qui apporte son soutien aux professionnels.

Cet équipement met également des animations en place avec par exemple des actions en direction des scolaires ou bien d'expositions comme dernièrement sur le thème des Moulins.

La commune fait un effort particulier sur le fonctionnement en

accordant pour 2004 un budget de 90 000€ finançant les salai-

Le Marché

Chaque vendredi, de 8h. à 12h, la place de l'église connaît une effervescence particulière. C'est jour de marché. Avec le retour des beaux jours, de nouveaux commerçants se sont installés. Le marché retrouve sa verve et son pittoresque : rencontres conviviales, causeries sur les derniers sujets locaux
Bref !!!! C'est le marché.



Sports et animations <

Intervention de M.Yves PRAT, adjoint aux sports et aux animations.

Sport et loisirs

La commune connaît un environnement favorable pour la pratique du sport et des loisirs de plein air.

En matière de sports, la commune possède des équipements de qualité. Ils sont utilisés en grande partie par le tissu associatif local avec qui un travail en partenariat est mené. Les services techniques, très réactifs, en assurent au mieux l'entretien.

La commune accompagne s'efforce d'accompagner les associations locales dans l'élaboration de leurs projets.

Programme annuel des animations

Elaboré au sein d'une commission extra-municipale regroupant Conseillers Municipaux et Associations locales, ce programme ne devrait pas subir de modifications notables.

Du 13 au 15 mai	Championnats de France de pétanque sport adapté
22 mai	Exposition de véhicules US au camping / Assoc. Route 43
4 juin	Apéritif / Buffet de quartier de la MPT
5 juin	Challenge Marcel Archer - Huguette Oudin
11 juin	Journée du souvenir et de l'amitié (sapeurs pompiers)
11 ou 12 juin	Finales régionales de foot à 7 (2 terrains à 11)
11 et 12 juin	Week-end des peintres et des sculpteurs
13 juin	Rencontre athlétisme - Ecoles bassin du Puy
18 juin	Tournoi de sixte des Sauveteurs Brivois
19 et 20 juin	Rallye du Velay organisé par les Guidons Vellaves
2, 3 et 4 juillet	Fête votive
3 juillet	21 ^{ème} Triathlon
12, 13 et 14 août	Grand prix bouliste
novembre	Grand prix bouliste d'hiver
2 et 3 décembre	Téléthon
10 décembre	Fête de Noël

A noter l'organisation, le 18 juin d'une fête du jeu à Chaspinhac dans le cadre d'un projet intercommunal. Ce dernier vise à mutualiser les moyens des acteurs locaux afin de créer une ludothèque inter communale.

Le 22 juillet, la ville du Puy-en-Velay accueillera une étape du tour de France.

Apéritif / Buffet de quartier à la Maison Pour Tous Centre Social



Quelques 150 convives



Pour une paella géante...

Week-end des peintres et des sculpteurs ou la place du Tertre en bord de Loire



Dans un cadre exceptionnel



*Jean-Claude FERRET et Christian GORY
Accueillaient les participants*

> Fleurissement

Intervention de M. Serge APCHER, adjoint au fleurissement et à la communication.

Fleurissement

La commune dispose de 14 ha de patrimoine paysager qu'elle doit mettre en valeur.

En matière de fleurissement, la commune conduit une politique à long terme qui commence à porter ses fruits. Chaque année, nous participons au Concours Départemental des villes et villages fleuris, organisé par le Conseil Général. Pour participer au Concours Régional, il faut être proposé par le jury départemental. Nous concourons dans la 4ème catégorie (ville de 4001 à 10000 hab.).

Année	Concours départemental	Concours régional
2002	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix de la 1 ^{er} participation
2003	2 ^{ème} prix	Pas de participation
2004	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix

Il nous reste à obtenir le prix le plus convoité : la première fleur du concours national des villes fleuries.

La campagne 2005 se concentrera sur :

- La médiathèque dont le personnel assurera l'entretien des plantations.
- La place de l'ormeau.
- La Maison Pour Tous avec la participation des enfants du Centre de Loisirs.

Le fleurissement communal est relayé par les particuliers. Cet ensemble confère à la Commune un cachet remarquable. Le fleurissement des particuliers fait l'objet d'un concours communal.

Chaque année, nous avons à déplorer de nombreux vols de plans ainsi que de nombreuses dégradations des bacs.

Concours communal

Ce concours est organisé par la Commune. Depuis plusieurs années, nous ne procédons pas à des inscriptions. La Commission Municipale effectue un repérage des fleurissements particuliers. Les plus méritants sont soumis à l'appréciation d'un jury. Il va de soi que ceux qui souhaiteraient s'inscrire peuvent le faire en mairie.

Le jury communal est composé de :

- 2 ou 3 personnes connues pour leurs compétences en matière d'horticulture.
- 2 représentants du Conseil Municipal
- 2 représentants des associations
- Le lauréat de l'année précédente maisons fleuries
- Le lauréat de l'année précédente balcons fleuries

Nous invitons également les commerçants fleuristes de la cité. Ils n'ont malheureusement pas toujours la disponibilité nécessaire à une participation.

Le jury communal effectue 2 passages :

- 1^{er} passage début juillet
- 2^{ème} passage fin août.

La remise des récompenses a lieu en octobre. A cette occasion, les commerçants fleuristes locaux marquent leur soutien à ce concours par un geste commercial significatif. Nous leur exprimons nos remerciements les plus cordiaux.

Fleurissement communal



Fleurissement particulier



Le comité de jumelage de Brives-Charensac < de retour de Saint Jacques de Compostelle

Pour la neuvième année consécutive, les marcheurs du comité de jumelage de Brives-Charensac et du comité de jumelage d'Illerkirchberg ont effectué du 15 au 26 mai 2005 les 200 derniers kilomètres qui restaient à faire pour relier Brives-Charensac à Saint Jacques de Compostelle.

C'est en 1995 au cours d'une randonnée sur le GR40, appelée aussi tour des monts du Velay, qu'a germé l'idée, venue d'un membre du comité d'Illerkirchberg Joachim Koch, d'effectuer à pied le parcours Mythique du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

18 mai 1997

Le départ de la première année de randonnée est donné sur les marches de la cathédrale du Puy en Velay. IL aura fallu neuf ans pour arriver au bout de ce challenge et parcourir les quelques 1600 km à pied qui séparent Le Puy en Velay de Santiago.

Le Lundi 23 mai 2005 le groupe parcourt les derniers km de cette longue marche.

15 mai 2005

15 marcheurs du comité de jumelage de Brives-Charensac partent pour St Jean de Luz, étape intermédiaire avant de rejoindre le point de départ de la randonnée 2005, Le lendemain, un bus vient chercher les marcheurs à l'hôtel. A l'aéroport de Bilbao, le groupe français retrouve les 14 marcheurs du groupe allemand. C'est le départ pour Viliafranca de! Bierzo, premier lieu de séjour.

17 mai 2005

Première journée de marche, au départ de Ponferrada où la randonnée 2004 avait pris fin. Les étapes se succèdent, le temps est de la partie, ni trop chaud, ni trop froid juste un peu de pluie au cours d'une journée afin de faire prendre l'air aux ponchos coincés dans les sacs.

Dimanche 22 mai 2005

Venus tout spécialement pour effectuer les 10 derniers km séparant Lavacolla de Santiago, 11 autres membres du comité de jumelage de Brives-Charensac viennent d'arriver. La aussi des retrouvailles dans la joie et la bonne humeur. Si loin de la base, il est bon de retrouver des amis qui ont fait un immense effort pour venir rejoindre les marcheurs.

Enfin le 23 mai 2005

26 Brivois et 14 Allemands se retrouvent sur la place de l'Obradoiro, face à la cathédrale de Saint Jacques après avoir parcouru ensemble à pieds, les 10 derniers kilomètres. Instant émouvant et magique, après tant d'années, tant d'efforts et beaucoup d'ampoules, les deux comités arrivent enfin au terme de leur challenge. Les 1600 km sont parcourus et il ne reste plus qu'à prendre la photo de groupe traditionnelle. Devant la cathédrale, certains ont reçu la Compostella, recon-

naissance par les autorités cléricales compostellane aux marcheurs ayant effectué le parcours. Ils ont été cités au cours de la messe de midi, consacrée aux pèlerins.

Le soir, au cours d'une amicale veillée, tous les marcheurs présents ont reçu le diplôme du pèlerin, émis par les comités de jumelage, et signé de la présidente Angèle Apcher et des responsables de groupe Jean-Claude Roméas et Manfred Saier. Pendant ces neuf années, Jean-Claude Roméas a eu la responsabilité d'organiser chacune des marches. Il s'est acquitté de cette mission avec beaucoup de soins et avec le souci de rendre les fins d'étapes agréables à tous. Cette dernière année a été également très réussie et chacun des participants lui en ont rendu un vibrant hommage.

Le comité de Brives-Charensac avait comme chef de file Jean-Claude Ferret, Maire de la commune et Conseiller général et avec lui, la présidente Angèle Apcher qui, malgré un deuil cruel qui venait de la frapper, a tenu à faire le parcours malgré tout.

Manfred Saier, 1er président du Comité de d'Illerkirchberg, conduisait le groupe allemand. Un chaleureux hommage lui a été rendu lors de la soirée finale, pour avoir su, au cours de toutes ces années, entretenir l'esprit de groupe et d'avoir assuré le relais indispensable entre les deux comités.

Ce challenge a permis, si besoin était, de renforcer les liens d'amitié qui existent entre les deux villes jumelles.



Le groupe de marcheurs devant la cathédrale de Saint Jacques de Compostelle

> Concours du puzzle géant

Chaque année, pour célébrer la fête de l'Europe, le comité de jumelage organise, au niveau des classes de C.M.2 de la ville, le concours du puzzle géant. Il s'agit, après observation et démontage, de reconstituer le motif qui représente l'Europe des 25 pays membres. Le temps de reconstitution est chronométré. Chaque classe désigne 4 élèves pour concourir. Le reste de la classe, réparti autour du puzzle encourage leur camarades. Après la proclamation des résultats, un goûter est offerts à tout ce petit monde.

Les résultat

Ecole *	Temps
La Chartreuse	7 mn 28 s.
Corsac	8 mn 33 s.
République 2	8 mn 20 s.
Les Eaux Vives	8 mn 11 s.
République 1	4 mn 58 s.

L'ordre de passage est tiré au sort

Le palmarès

Année	Ecole
1997	République
1998	République
1999	La Mouteyre
2000	La Chartreuse
2001	Les Eaux Vives
2002	Les Eaux Vives La Chartreuse
2003	Pas de concours
2004	République
2005	République



Observation



Reconstitution



C'est fini

Communauté d'Agglomération

En tant que membre de la Communauté d'Agglomération M. Prat apporte quelques information

Politique de la Ville

La Communauté d'Agglomération a mis en place un Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) qui élabore des parcours d'insertion avec un suivi personnalisé. L'action de la Maison Pour Tous Centre Social qui gère l'équipe verte mise en place sur notre commune s'en trouve confortée. Cette action tentera également de trouver des débouchés auprès des entreprises en créant un club d'entreprises favorisant l'accueil de salariés.

Tickets sports

L'opération tickets sports, menée par la Communauté d'Agglomération permet aux enfants de découvrir des activités à moindre coût. La commune de BRIVES-CHARENSAC est bien évidemment, partie prenante. Elle met des installations à disposition alors que la Maison Pour Tous Centre Social en assure la coordination et les inscriptions. Il existe un projet de mutualisation des moyens d'entretien des équipements sportifs.

> Place de l'Ormeau

? *Pour quelle raison le container à ordures est prévu à cet endroit ? il gêne les riverains ?*

☞ Cet endroit a été choisi par l'ensemble des riverains conviés à la réunion de concertation. Une information était parue dans le bulletin municipal de décembre 2004 et une lettre avait été adressée à chaque riverain. Les riverains présents ne souhaitaient pas aller trop loin pour déposer leurs ordures.

? *Pourra t'on disposer d'une porte sur ce local à poubelles ?*

☞ Une pergola était prévue, elle sera supprimée et un portail bois sera installé.

? *Qui assurera le nettoyage des bacs collectifs de la place de l'Ormeau ?*

☞ La collectivité s'en chargera et s'engage à le faire régulièrement.

? *Le projet de la Place de l'Ormeau comporte trop d'arbres dont les feuilles encombreront les cours et les chenaux ?*

☞ Tous les projets comportent un volet paysager, de plus l'ombre apportera un confort aux utilisateurs des bancs.

> Circulation stationnement

? *Le parking de la rue du 11 novembre est occupé par des voitures qui restent longtemps ?*

☞ Si ce sont des voitures tampons, les services de Police seront informés.

? *Rue de Charensac, les trottoirs face à la Ligonne servent de parking ?*

☞ Des jardinières de fleurs seront installées pour empêcher le stationnement.

? *Le bas de la rue du 11 novembre est toujours encombré par un véhicule en stationnement illicite qui empêchent de tourner correctement ?*

☞ Un seul garde officie sur la commune et ne peut verbaliser sur la voie publique. Il doit de ce fait contacter la police. Depuis que les gendarmes sont partis, on constate que moins de passages sont effectués.

> Circulation vitesse

? *Que peut on envisager contre la vitesse excessive avenue des sports ?*

☞ L'aménagement futur répondra à ce problème avec le rond point et une voie courbe qui cassera la vitesse. Un projet de piste cyclable en bord de Loire permettra aux piétons et cyclistes de circuler en sécurité. Un arrêté municipal réduisant cette dernière avait été pris mais cassé par le Préfet.

? *Comment les riverains ont ils été informés de la réunion concernant la place de l'Ormeau ?*

☞ Une lettre a été adressée à chacun des riverains.

? *Est il possible de limiter la vitesse avenue Pierre Farigoule à hauteur des Ets Charvet ?
Le miroir pour la sortie des riverains est endommagé*

☞ Il est difficile de limiter sur cette voie qui est départementale, mais le Département sera contacté pour installer une signalisation appelant à la prudence. Le problème de vitesse sera signalé à la Police. En ce qui concerne le miroir, il sera remplacé.

? *Les véhicules circulent à une vive allure dans la rue des dentellières où jouent de nombreux enfants, il faudrait indiquer ce problème ?*

☞ Un marquage au sol sera prévu au niveau de la place de l'Ormeau.

> Divers

? *Pourquoi le bulletin municipal est-il édité sur du papier glacé ?*

☞ Nous devons offrir un espace de qualité aux annonceurs qui paient ce bulletin, d'où le choix d'un bulletin couleur sur ce type de papier. Nous regarderons si nous pouvons trouver, à qualité comparable, un autre type de support.

? *La jonction du lotissement le Garay au lotissement les Balcons d'Audinet est elle toujours d'actualité ?*

☞ Cette réserve est inscrite au POS mais il n'y a plus de caractère d'urgence.

> Circulation

? *Pourquoi ne supprime t'on pas le tourne à gauche à la sortie du pont de Gallard en direction du Monteil en privilégiant le rond point des Chaussades ?*

☞ Ce serait possible pour les voitures mais pas pour les nombreux camions.

? *L'avenue de la gare est impraticable ?*

☞ Cette voie deviendra communale tout comme la rue de la Poterie après remise en état par le Département dans le cadre d'un échange avec la route de Coubon. Les travaux seront effectués avant la fin du mois.

? *Le virage de la rue des myosotis est dangereux car les véhicules provenant de l'école doivent le couper ?*

☞ Un marquage au sol sera effectué rapidement.

? *Serait il possible d'installer un passage piétons à l'angle de la maison SAGNARD avenue des sports pour que les habitants du quartier du Garay puissent traverser ?*

☞ L'aménagement de l'avenue des sports y répondra avec la création de trottoirs.. Pour le moment, cette mesure est impossible à mettre en oeuvre car la vitesse autorisée est de 70Km/h..

? *La sortie de l'Auvergne, avenue Pierre Farigoule est dangereuse ?*

☞ C'est un terrain privé où l'on ne peut pas intervenir. Toutefois, le syndic de copropriétaires sera saisi de cette demande.

? *Depuis les travaux avenue des belges et de manière à éviter les bouchons beaucoup de véhicules empruntent la rue de la Transcévenole et gênent les riverains ?*

☞ On ne peut empêcher cette circulation. A l'issue des travaux, soit fin juin, on retrouvera une certaine fluidité.

> Environnement

? *On retrouve beaucoup de déchets dus à l'incivilité, pourquoi ne pas tenter une action de prévention ?*

☞ Nous sommes conscients de ce fléau puisque nous récupérons plusieurs tonnes de déchets de ce type, nous faisons au mieux.

? *L'ancien canal EDF est comblé par des gravas en amont de l'ancienne usine. En aval, le canal n'est pas comblé et devient un dépôt d'ordures diverses et d'eau stagnante ?*

☞ L'aménagement de l'avenue des sports y répondra avec la création de trottoirs.. Pour le moment, cette mesure est impossible à mettre en oeuvre car la vitesse autorisée est de 70Km/h..

? *Chemin de la Ligne, les eaux de lavage des ETS HERTZ descendent sur la route ?*

☞ Chacun doit récupérer ses eaux dans un caniveau, nous réglerons ce problème.

? *Le ruisseau des bories est couvert par des buses pleines de sable ?*

☞ Cela se situe sur la commune de St Germain qui sera contactée.

? *Est il prévu de goudronner les trottoirs en sable de la rue du ruisseau ?*

☞ Ceci pourra être envisagé en 2006.

? *Des écoulements d'hydrocarbures incommode les habitants de la rue des myosotis par temps de pluie depuis de nombreuses années ?*

☞ Lors du prochain constat, les riverains contacteront les services municipaux afin de trouver l'origine.

? *Le réseau séparatif desservant les bories basses sera t'il continué ?*

☞ Oui mais sûrement en 2006 sous condition que la voirie devienne communale.

? *Les voisins des Ets Savajols sont incommodés par le bruit des moteurs de chambres froides ?*

☞ Une procédure est en cours et des travaux doivent avoir lieu prochainement.

Robert TESTUD (1921 - 2004)



A l'âge de 83 ans, le 24 décembre 2004, Robert TESTUD nous quittait, simplement, comme il a toujours vécu.

Domicilié au 14 hameau de Charensac, Robert TESTUD était unanimement connu et estimé des brivois. pour sa gentillesse et son accent si particulier.

C'est tout naturellement que Robert entre au Conseil Municipal en mars 1965 comme Conseiller du Maire, Louis Exbrayat, alors en exercice. Aux élections de 1971, Robert garde la confiance des électeurs (on votait alors «au panachage» à Brives-Charensac).

Au décès de Louis Exbrayat, Robert TESTUD reste Conseiller

Municipal de Marcel Mialhe, puis de Georges Gardés.

Robert est toujours conseiller lors de la première municipalité Jean Prunayre.

Après 18 années passées au service de la commune de Brives-Charensac, retiré des affaires municipales en 1983, Robert n'en continue pas moins à militer pour les idéaux auxquels il s'est toujours dévoué.

En compagnie de son inséparable copain Roger MERLE, Il prend une part active, auprès de Jean-Claude Ferret, aux différentes campagnes municipales.

Nous assurons son épouse, Marie-Rose, l'ensemble de sa famille, de toute notre amitié, ainsi que de notre plus fidèle souvenir.

Jean-Marie PHILIBERT

Mont Brunelet et sa présidente Marie Rose MERLE, la Municipalité de Brives-Charensac et son Maire, Jean Marie-Claude FERRET honorent Jean Marie PHILIBERT qui fête son 100ème anniversaire.

Brives-Charensac le 14 décembre 2004

N.D.L.R.

Le 21 mai, alors que nous préparions ce bulletin, nous apprenons le décès de Jean Marie PHILIBERT. Nous avons cependant tenu à publier l'hommage de son centenaire.

Nous assurons la famille de Jean Marie PHILIBERT de toute notre sympathie.



Monsieur Jean Marie PHILIBERT est né le 12 décembre 1904 à Chaspinhac où il passe sa petite enfance. Très jeune, à l'âge de 7 ans, il perd ses parents et devient donc orphelin.

Il a 10 ans quand il commence à travailler chez des paysans de Malrevers.

En 1932, Jean Marie Marie épouse Georgette. Le jeune couple s'installe dans une ferme de Malrevers, avec 4 ou 5 vaches pour tout cheptel.

Deux filles naîtront au foyer de Jean Marie Marie et Georgette. Aujourd'hui, leur descendance compte 3 petits enfants, 2 arrière-petits enfants et 2 arrière-arrière-petits enfants.

En 1941, le couple vient habiter Brives-Charensac, à la maison « Sauron ». Pendant de nombreuses années, Jean Marie et son épouse y travaillent comme employés agricoles. Par la suite, Jean Marie entre aux ponts et chaussées. Il y restera jusqu'à la retraite.

Jean Marie PHILIBERT et son épouse qui habitent maintenant rue de Charensac coulent des jours paisibles. Ils fréquentent le club du Mont Brunelet présidé alors par Monsieur Marius GOUPIL.

L'inondation du 21 septembre 1980 envahit leur logement jusqu'au niveau du 1er étage causant d'importants dégâts. Une partie du mobilier est perdue.

Victime d'une attaque, Georgette, devient paralysée du côté gauche. Inlassablement, pendant 14 ans, Jean Marie soigne son épouse. La maladie évoluant, Georgette doit être hospitalisée. Jean Marie, qui habite maintenant chez une de ses filles, rend visite à son épouse 2 ou 3 fois par semaine, pendant 6 ans. Jean Marie a 97 ans, lorsqu'en 2001, son épouse décède. après 70 ans de mariage.

Jean Marie PHILIBERT devient pensionnaire de la maison de retraite « Ste Monique » à Coubon.

C'est avec un plaisir non dissimulé qu'en ce jour, le club du



Le traditionnel gâteau et ses 100 bougies



Entouré de sa famille